

# EYDEN (van den) - EYNDE (van den) - VANDENEYNDE

(0 date RP – 5 dates EC – 4 actes) **Fiche complète**  
**Actes ou références avec \* n'a pu être vérifiée =**  
**(Pas d'acte sur le site des Archives de l'Etat ou pas trouvé)**

Registre RP de Gleixhe : B pas avant 1745 – Le registre comprend aussi les actes de la paroisse Notre-Dame aux Awirs.

RP : Awirs – Chokier – Flémalle-Grande – Flémalle-Haute – Gleixhe – Horion-Hozémont - Ivoz-Ramet – Mons-lez-Liège – Hollogne-aux-Pierres – Généanet – Vérification des actes

<https://www.geneanet.org/fonds/individus/>

[18-001-EYN]

## Table onomastique :

18650614-001-VAN		<b>EYNDE (van den)</b> François Baptiste ..... 6
<b>VANDENEYNDE</b> Henri-Louis .....1		<b>BILLEN</b> Lambert..... 2
18661207-001-EYN		<b>DIJCK (van)</b> Marie Catherine..... 1
<b>BILLEN</b> Marie Elisabeth .....2		<b>EYDEN (van den)</b> Henri Louis..... 1
18920412-001-EYN		<b>VANDENEYNDE</b> Henri-Louis..... 1
<b>EYNDE (van den)</b> Félix.....4		<b>VANDENEYNDE</b> Jean André ..... 1
18950219-001-EYN		<b>VANDERMEEREN</b> Marie Catherine..... 2
<b>EYNDE (van den)</b> Marie Elisabeth.....5		
18961221-001-EYN		

\*

**1891**

\*

\*

1. **VANDENEYNDE** Jean André  
Suit en 2 – domiciliés à Duffel (1891)

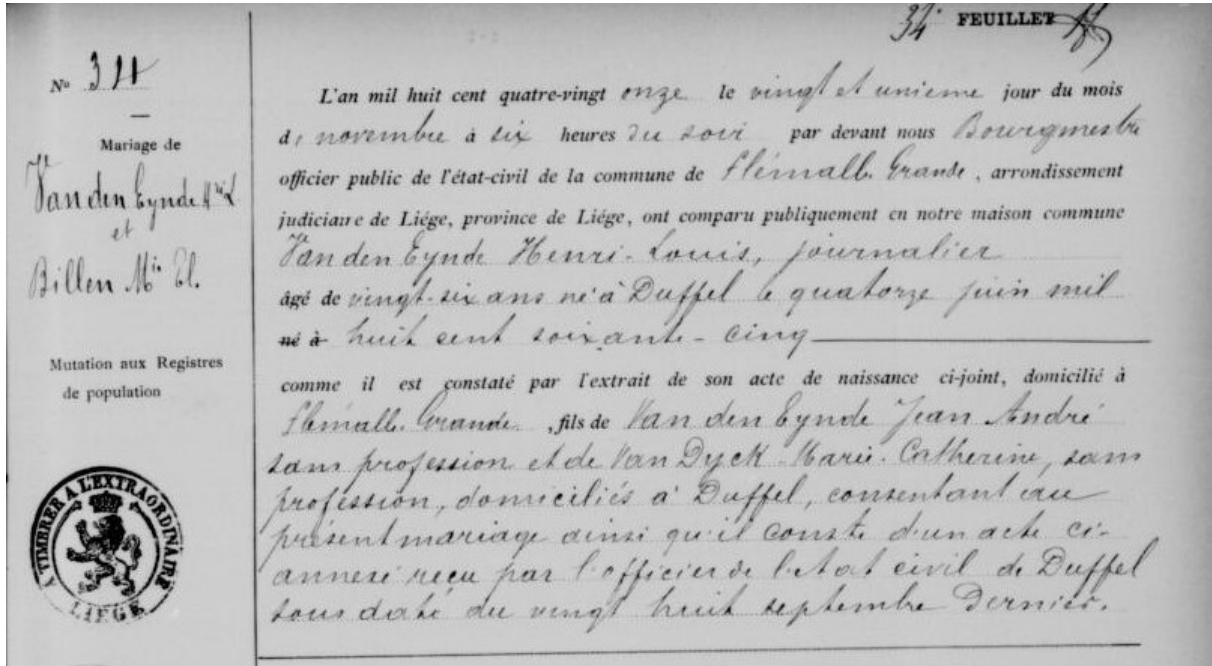
X avec **van DIJCK** Marie Catherine

2. **Enfants de Jean André (X VAN DIJCK) :**  
Voir en 1

- **VANDENEYNDE** Henri-Louis [18650614-001-VAN] ou  
**VANDENEYNDE** Henri Louis ou **EYDEN (van den)** Henri Louis  
Suit en 3 – boulanger (1891), journalier (1892), houilleur (1895),

° Duffel 14 juin 1865

X Flémalle-Grande 21 novembre 1891 (acte 34) avec **BILLEN** Marie Elisabeth [18661207-001-EYN] (ménagère (1892) ; ° Wellen 07 décembre 1866 ; + Mons 17 février 1943 ; fille de **BILLEN** Lambert [Sabotier (1891) ; ° vers 1830] et de **VANDERMEEREN** Marie Catherine [Ménagère (1891) ; ° vers 1834] ; parents domicilié à Wellen (1891))





Et *Billen, Marie-Elisabeth*, ménagère  
âgée de *vingt quatre ans*, née à *Mellen*, le *sept* décembre  
née à *mil huit cent soixante six*

comme il est constaté par l'extrait de son acte de naissance ci-joint, domiciliée à  
*Heinall Grande*, fille de *Billen Lambert*, sabotier  
âgé de *soixante et un ans*, et de *Vandermeeren*  
*Marie Catherine*, ménagère, âgée de *cinquante*  
*sept ans*, domiciliés à *Mellen*, ici présents et  
consentants.

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et  
dont les publications ont été faites à *Heinall Grande*, à *Duffel*  
et à *Mellen* les *dimanches premier et huit*  
*novembre* courant.

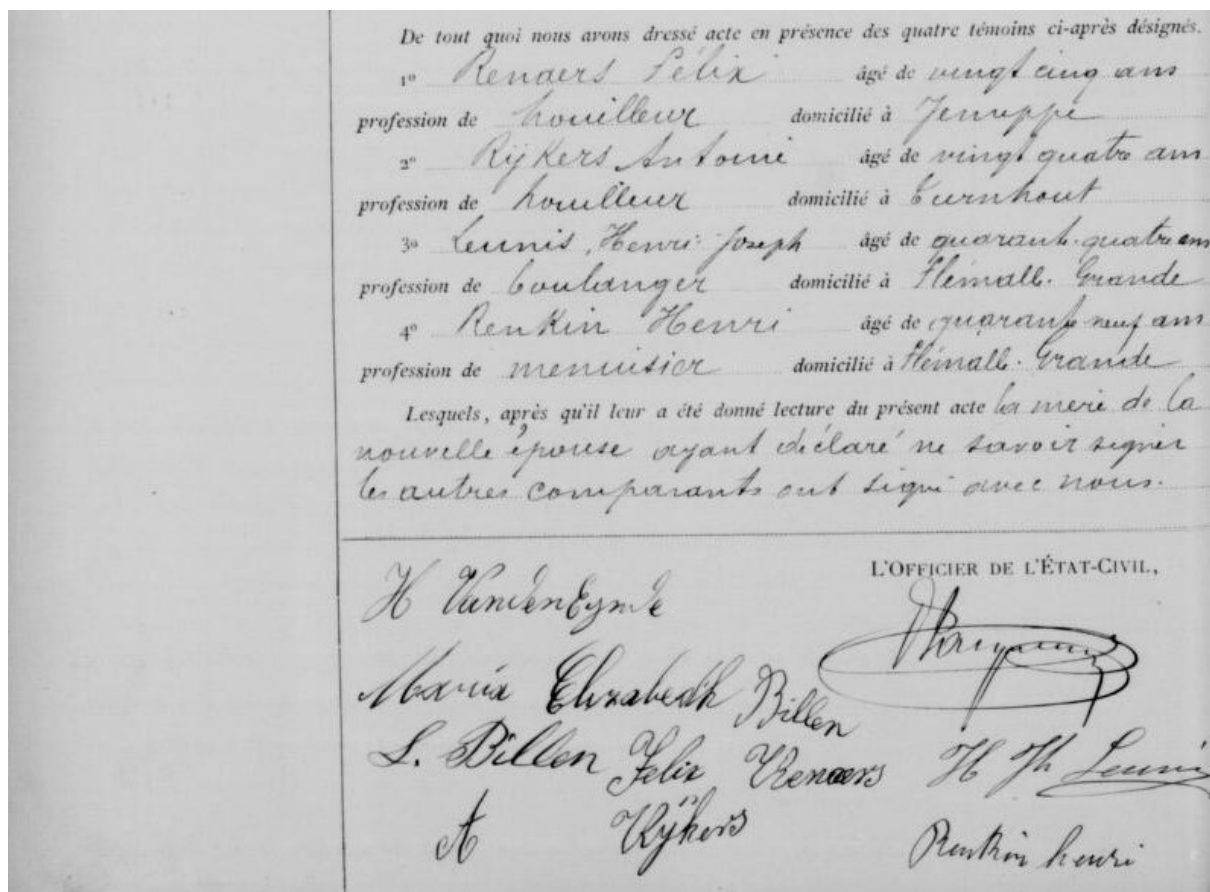
Le futur époux étant âgé de *vingt six ans* a fourni la preuve  
qu'il a satisfait à ses obligations militaires en Belgique par la production d'un certificat  
de *milice* ci-annexé ou est dispensé de fournir la preuve qu'il a satisfait à ses  
~~obligations militaires en Belgique.~~

Aucune opposition au dit mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit à leur

réquisition, après avoir donné lecture des actes fournis par les parties contractantes et du  
chapitre six, titre cinq du Code civil, intitulé : « Du Mariage », nous avons demandé au  
futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme ; chacun  
d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons au nom de la loi que

*Jean den Eynde Henri Louis* et  
*Billen, Marie-Elisabeth*  
sont unis par le mariage.

Interpellés par nous sur le point de savoir s'il a été fait entre eux des conventions  
matrimoniales, les conjoints ont répondu *negativement*



*Il est venu de Jemeppe à Flémalle-Grande en 1903. Il est parti vers Jemeppe en 1926 puis est revenu à Flémalle-Grande en 1928. Il a habité Rue des Saules, 12, 57, 114 à Flémalle-Grande.*

**3. Enfants d'Henri Louis (X BILLEN) :**

Voir en 2

- **EYNDE (van den) Félix** [[18920412-001-EYN](#)]

° [Flémalle-Grande 12 avril 1892](#) (acte 66)

N° 66

NAISSANCE  
de  
van den Bynde  
Félix  
du 12 avril

L'AN MIL HUIT CENT QUATRE VINGT douze le douzième jour du mois d'avril à neuf heures du matin pardevant nous Pierre Jacquemin Bourgmestre officier public de l'état civil de la commune de Flémalle Grande arrondissement judiciaire de Liège Province de Liège a comparu Henri Louis van den Bynde, journalier âgé de vingt six ans, domicilié en cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né aujourd'hui à une heure du matin en cette commune de lui déclarant et de Marie Elisabeth Billen, ménagère, son épouse, âgé de vingt cinq ans, au même domicile et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Félix

les dites déclarations et présentations faites en présence de Henri Joseph Leunis, boulanger, âgé de quarante cinq ans, domicilié en cette commune et de Alphonse Hooyoux, menuisier, âgé de trente ans, domicilié en la commune de Seraing et après avoir donné lecture du présent acte au déclarant et aux témoins, ils ont signé avec nous.

Henri van den Bynde  
H. J. Leunis  
Hooyoux Alph.

Volume 2  
Folie 188  
Case 12  
du Registre de population

1Fr 50c

- EYNDE (van den) Marie Elisabeth [18950219-001-EYN]

° Flémalle-Grande 19 février 1895 (acte 24)



N° <u>24</u>	<p>L'an mil huit cent nonante-cinq le dix-neuvième jour du mois de février à deux heures de relevé pardevant nous <u>Joseph Jacquemyn Bourgeois</u> officier public de l'état civil de la commune de Flémalle-Grande arrondissement judiciaire de Liège, Province de Liège a comparu <u>Henri-Louis Van den Eynde</u>, horouleur, âgé de vingt-neuf ans, domicilié en cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né hier à six heures de soir en cette commune de lui et de <u>Marie-Elisabeth Billen</u>, ménagère son épouse, âgée de vingt-huit ans au même domicile et lequel il a déclaré vouloir donner les prénoms de <u>Marie-Elisabeth</u></p> <p>les dites déclarations et présentations faites en présence de <u>Joseph Cuvieret</u>, cantonnier, âgé de vingt-sept ans, domicilié en cette commune et de <u>Joseph Hendrickx</u>, horouleur, âgé de vingt-cinq ans, domicilié à <u>Turnhout</u></p>
<p>NAISSANCE de <u>Van den Eynde</u> <u>Marie Elisabeth</u></p>	<p>et après avoir donné lecture du présent acte au déclarant et aux témoins ils ont signé avec nous</p> <p><u>Henri-Louis Van den Eynde</u></p> <p><u>J. Cuvieret</u>      <u>J. Hendrickx</u>      <u>J. Jacquemyn</u></p>
du <u>19 février</u>	
<p>Volume <u>2</u> Folie <u>588</u> Case <u>114</u> du Registre de population</p>	

- EYNDE (van den) François Baptiste [18961221-001-EYN]

° Flémalle-Grande 21 décembre 1896 (acte 201)

N° 201

NAISSANCE

de  
Van den Eynde  
François-Baptiste

du 31 Dec

L'an mil huit cent nonante six le vingt-deuxième jour du mois de  
décembre à quatre heures du soir pardevant nous Samuel

Donnay, bechevin officier public de l'état civil de la commune  
de Hemdt. Grande arrondissement judiciaire de Liège, Province  
de Liège a comparu Henri Louis Van den Eynde, journalier,  
àgé de trente et un ans, domicilié en cette com-  
mune

le quel nous a présenté un enfant  
du sexe masculin né vers à neuf heures  
du soir en cette commune de l'union de Marie Elisabeth Billen,  
ménagère, son épouse, âgé de trente ans, au même domicile et auquel il  
a déclaré vouloir donner les prénoms de François-Baptiste

les dites déclaration et présentation faites en présence de Henri Renkin,  
menuisier, âgé de cinquante-quatre ans  
et de Arnold Struiman, boucher, âgé  
de quarante et un ans, domiciliés en  
cette commune

et après avoir donné lecture du présent acte au déclarant et aux témoins ils  
ont signé avec nous.

Volume 2  
Folio 588  
Case 15  
du Registre de population.

Van den Eynde  
Renkin & Arnold Struiman S. Donnay

\*

\* \*